

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1940)

Heft: 951

Artikel: La situation politique qu'a créée la mort de M. Motta

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-687860>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

The recent explosions at the Werkzeugmaschinen-fabrik Oerlikon which caused several casualties are stated to be due to sabotage; the cantonal police authorities are following up the matter and a reward of Frs. 2,000 is advertised for information which will lead to the arrest of one of the malefactors.

MADAME THURNHEER VISITS THE HOME FOR AGED SWISS.

Madame Thurnheer, the wife of the new Swiss Minister to the Court of St. James's, whose arrival in this country has recently been announced, has taken an early opportunity of identifying herself with the welfare of the Swiss Colony.

The occasion was the quarterly and annual meeting of the Home for aged Swiss, held last Saturday, February 3rd, when the Committee and the Home were honoured by the presence of Madame Thurnheer.

In company of the new President of the Swiss Benevolent Society, Col. A. Bon, and Mr. F. M. Gamper, Vice-President, and members of the Committee, Madame Thurnheer was shown round the Home by the Matron and took the keenest interest in the welfare of the resident pensioners and in the installations and organisation of the Home. Her visit and the kind words she had for everyone — of sympathy to the aged guests and of appreciation and encouragement to the Committee and Staff — gave obvious pleasure to all who were thus privileged to meet her. That Madame Thurnheer's first official contact with the social activity of the Swiss Colony in London should have been meant to the work of the Swiss Benevolent Society and its Home for old Swiss pensioners will, no doubt, appeal to all circles of the Colony.

Madame Thurnheer was kind enough to stay on after her inspection and followed with no less interest the actual proceedings of the meeting, at the beginning and conclusion of which Mr. Gamper, who was in the chair in the absence of the President of the Home, Mr. H. Senn, at present in Switzerland, welcomed her and expressed the great pleasure her visit had given to all. The Chairman also officially welcomed the new President of the Swiss Benevolent Society and thanked Col. Bon for having kindly spared the time to attend this meeting.

SWISS BANK CORPORATION,

(A Company limited by Shares incorporated in Switzerland)

99, GRESHAM STREET, E.C.2.
and 11c, REGENT STREET, S.W. 1.

Capital Paid up	s.f.	160,000,000
Reserves - -	s.f.	32,000,000
Deposits - -	s.f.	1,218,000,000

NEW YORK AGENCY
15 NASSAU STREET.

All Descriptions of Banking and
Foreign Exchange Business Transacted

LA SITUATION POLITIQUE QU'A CREEE LA MORT DE M. MOTTA.

La tombe s'étant refermée sur celui qui fut un grand magistrat, nous ne pouvons tarder à examiner ici la situation créée par son décès, au point de vue politique.

Mais aussi, disons-le tout de suite, afin de ne décevoir personne : on est obligé pour l'instant de s'en tenir à quelques constatations de fait et à quelques hypothèses. A quelqu'un qui l'interrogeait sur le successeur probable de M. Motta, un parlementaire a répondu : "Je voudrais bien pouvoir vous renseigner, car cela prouverait que je le suis moi-même." N'importe, tâchons de voir clair dans ce brouillard ; et d'abord, distinguons deux choses qu'il ne faut pas confondre.

M. Motta doit être remplacé comme conseiller fédéral et comme chef du département politique. L'Assemblée fédérale élira le nouveau membre du gouvernement ; elle n'a rien à dire quant à la répartition des porte-feuilles, qui est de la compétence exclusive du collège exécutif lui-même. Il n'est donc pas nécessaire, pour pourvoir le département politique d'un titulaire, d'attendre ce que décideront les groupes en vue de l'élection. Il semble normal qu'un département aussi important que celui des affaires extérieures soit confié à une personnalité ayant déjà cette expérience qui ne s'acquiert qu'avec les années.

La tradition veut du reste que les plus anciens membres du directoire aient le privilège d'opter pour un portefeuille vacant. Elle est légitime. Et il ne subsiste pour ainsi dire aucun doute que notre diplomatie trouvera son chef parmi les magistrats actuellement en charge.

Deux noms ont été prononcés : celui de M. le président Pilet-Golaz et celui de M. Etter. L'un et l'autre possèdent de hautes qualités qui les désignent pour un tel poste. Si l'on en croit certaines rumeurs, on préférerait cependant, dans les conjonctures présentes, y voir un Romand. Ce qui est sûr, c'est que M. Pilet-Golaz a toujours porté un intérêt très vif aux problèmes de politique extérieure, qu'il connaît bien et sur lesquels il aime à se documenter d'une manière précise. Son caractère, qui allie à une réelle souplesse une ténacité toute vaudoise, lui rendrait plus facile une tâche qui, par elle-même, est bien loin de l'être.

Mais n'anticipons pas. Nous venons de le relever : le Conseil fédéral est seul juge de la question. Toute pression par laquelle on tenterait d'influer sur sa décision irait à fin contraire. Cette décision, au demeurant, ne saurait tarder beaucoup.

Bien plus complexe est la succession de M. Motta comme membre du Conseil fédéral. Elle soulève, il ne faut pas le dissimuler, des difficultés considérables.

Le défunt représentait à la fois le parti conservateur-catholique et le Tessin. Mis à part le cas où la majorité ferait une concession au parti socialiste — hypothèse sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure — il faut trouver un candidat conservateur. Et il serait évidemment préférable de le choisir dans le Tessin, qu'il serait fâcheux de priver du siège qu'il détenait. Les arguments favorables à une participation de la Suisse italienne sont d'un bon poids : cohésion nationale, droit des minorités, bref, les mêmes raisons que nous invoquons souvent en faveur de la Suisse romande.

Les conservateurs tessinois comptent-ils dans leurs rangs l'homme qui s'impose, — soulignons ce dernier mot, — c'est ce qu'il sied de considérer. Deux noms ont surtout été prononcés : ceux de M. Riccardo Rossi, conseiller national, et de M. Celio, conseiller d'Etat (qui a quitté le Conseil national, lors de son élection au Conseil d'Etat, ces fonctions étaient incompatibles au Tessin). M. Rossi est un député intelligent, un orateur clair et précis. Elégant et cultivé, M. Celio dirige fort bien son département cantonal. L'un de ces hommes politiques a-t-il des chances de l'emporter? Estimera-t-on qu'ils ont l'"étouffe" nécessaire pour entrer au gouvernement central? Nous l'ignorons, à vrai dire.

On a également prononcé le nom de M. Plinio Bolla, juge fédéral. Mais il est radical. Cette combinaison supposerait que le parti conservateur renoncât — provisoirement, bien entendu, — à son second siège. Et l'on ne saurait se dissimuler qu'une telle solution sera fortement compattue. Comme dirait M. Gottret, "un tiens vaut mieux que deux tu l'auras." Pour que cet échange entre partis devint possible, il faudrait que l'éventualité d'une deuxième vacance au gouvernement prît une probabilité plus accentuée.

Autre suggestion : certains augures envisageraient la possibilité de remplacer M. Motta par un conservateur romand. De la sorte, les revendications légitimes de la droite seraient satisfaites; et en outre, la Suisse de langue française récupérerait le second siège qu'elle a perdu en 1934 et qu'elle ne sut pas reprendre en 1935. En outre, une excellente candidature apparaîtrait : celle de M. Louis Python, juge fédéral, originaire de Fribourg, fils du fondateur de l'Université de cette ville. M. Python serait, il est vrai, handicapé par le fait qu'il n'a jamais siégé à l'Assemblée fédérale (et l'on sait que les parlementaires n'aiment pas beaucoup les candidats qui ne sont point des leurs). A cela, les partisans de M. Python — et il en compte un joli nombre, jusque chez les radicaux — rétorquent que M. Plinio Bolla est dans le même cas, qu'il y a eu des précédents, qu'un membre du Tribunal suprême, élu par l'Assemblée, est connu de celle-ci. Tout cela, on le voit, est encore très confus. Les positions ne sont pas prises. Mais, si l'on admettait cette façon de procéder, alors, en cas de nouvelle vacance, le Tessin pourrait reprendre sa place, en nous envoyant, cette fois, un radical.

Nous avons aussi entendu prononcer le nom, très sympathique en soi, d'un député conservateur de la Suisse alémanique. Il serait vraiment excessif que la majorité linguistique prétendit maintenant à un sixième siège sur sept. Espérons que les Romands auront assez d'énergie pour ne pas accepter un semblable accaparement. Mais qu'on y prenne garde : si l'on veut faire de bonne besogne, il s'agit de se mettre d'accord en temps utile! Que la leçon d'il y a cinq ans nous serve!

Quant à la participation socialiste, elle mérite également d'être discutée avec attention. Elle a l'appui de certains radicaux de la Suisse allemande et de plusieurs grands journaux. Ceux qui s'y montrent opposés font observer que le parti socialiste a perdu du terrain lors des dernières élections fédérales (il a cessé d'être le plus fort groupe du Conseil national), et, surtout, que la collaboration avec lui apparaît toujours fort malaisée sur le terrain gouvernemental.

Au contraire, les partisans d'une concession (qui, logiquement, devrait être suivie d'une deuxième, si l'on admet le principe de la proportionnelle au gouvernement) arguent de la nécessité morale d'accorder une représentation à l'extrême-gauche.

En Suisse romande, on n'a pas l'impression que ce soit le sentiment général, — tant s'en faut. Il est indubitable que l'union et la solidarité entre membres du Conseil fédéral seraient entamées par l'arrivée de deux collègues socialistes. Or l'harmonie de vues entre nos magistrats est d'une très grande importance — aujourd'hui plus que jamais.

(*La Tribune de Genève.*)

IN THE CITY OF SPIES.

(*"Sunday Mercury," 4.2.40.*)

There are many English people to whom the ancient city of Basle appears only as a sort of international railway station, a place where at four or five o'clock in the morning the fitful sleep of the traveller is broken by the sudden noise of banging doors, the blowing-off of steam, and the babel of many tongues.

The whole of France has rushed past the traveller during the night. He has been rocked crazily over points; awakened by the light from platform lamps flashed in his eyes, and soothed to sleep again by the rhythmic beat of the wheels on the rails and the faint blue light of the compartment.

In the first grey of dawn he arrives in Basle. "Basle arr. 5.35, dep. 6.5." — there is time for a snack at the excellent station restaurant and to stretch one's legs in a short platform walk.

Then, as the grey of dawn turns to a pearly white in the sky, the traveller is once more entrained, and the brief stay at Basle is forgotten in the beauty of the Swiss countryside and anticipation of the Alps which lie ahead.

Actually there are three stations in Basle — the Schweizerische Bundesbahnhof (Swiss station), the Elsasser Bahnhof (French station), and the Badische Bahnhof (German station).

The two foreign stations represent small islands of their nationalities lying in Swiss territory. Thus, until a few days ago, in travelling from Freiburg to towns in the Wiesental by train one crossed the German-Swiss frontier into Switzerland without any formalities. One changed in the German station and returned to Germany by way of Lorrach at the lower end of the Wiesental, having re-crossed the frontier into Germany without even showing a passport.

The question of frontiers, even in peace-time is, I think, always intriguing to English people, to whom they must ever seem very artificial.

If I take a No. 6 car of the green single-deck trams in Basle (there is usually a leading trolley-car with one or two following cars coupled behind) I arrive suddenly, without warning, in a street lined either side with houses and gardens, at the frontier post between Switzerland and Germany.

An officer in grey walks through the car and looks at passports if he feels so inclined. The tram moves on a few yards and stops again. This time an officer in green walks through the car, looks at passports and inside an occasional parcel or bag, and the tram moves on once more. I am in Germany, but there is no difference in the street or the houses and gardens lining